DTA
DOCUMENT TECHNIQUE D'APPLICATION

3.3/19-1007_V3.1

Prorogation

Relevant de l'Evaluation Technique Européenne

ETA-06/0009

Valide du **30 novembre 2025**

au **31 décembre 2026**

Sur le procédé

CLT BBS

Titulaire(s) : **Société** BINDERHOLZ Bausysteme GmbH
Internet : www.binderholz.com

Distributeur(s) : **Société BBS France Sarl**
Internet : bbs@binderholz.com

Groupe Spécialisé n° 3.3 - Structures tridimensionnelles, ouvrages de fondation et d'infrastructure

Famille de produit/Procédé : Panneaux structuraux en bois contrecollé-croisé, utilisés en mur et plancher

COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER LES AVIS TECHNIQUES

Secrétariat : CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - email : secretariat.at@cstb.fr

www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB ; Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site Internet du CSTB (http://www.cstb.fr)

AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.
Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

Version du document

Description	Rapporteur	Président
Prorogation au Document Technique d'Application …… 3.3/19-1007_V3	Loïc PAYET	Roseline BERNARDIN-EZRAN

Avis du Groupe Spécialisé

Par décision du Groupe Spécialisé n° 3.3 - Structures tridimensionnelles, ouvrages de fondation et d'infrastructure de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, en date du 30 novembre 2025, la validité du Document Technique d'Application **3.3/19-1007_V3** est prolongée jusqu'au 31 décembre 2026.